

Il ne faudrait pas toutefois, ainsi que le fait prudemment remarquer l'auteur, tomber dans l'exagération et tenir l'électricité pour une panacée universelle ; mais, aujourd'hui comme en 1834, on peut dire, avec Guépin, que l'électricité, si elle ne s'adresse pas à tous les cas, peut être utile dans de nombreuses affections oculaires.

E. VALUDE.

Paris, le 21 mars 1896.

# TRAITÉ D'ÉLECTROTHÉRAPIE OCULAIRE

---

## PREMIÈRE PARTIE

### HISTORIQUE

---

## CHAPITRE PREMIER

### HISTOIRE DE L'AIMANT

#### I

1. Les propriétés attractives de la pierre d'aimant, connues dès la plus haute antiquité, avaient frappé l'esprit des observateurs, qui s'ingénièrent plus ou moins heureusement à utiliser ce corps en thérapeutique.

La connaissance des phénomènes électriques est de date beaucoup plus récente. Le phénomène primordial, la propriété attractive de l'ambre frotté pour les corps légers, avait été noté très anciennement, mais des siècles s'accumuleront avant que ce germe fructifie, et de longtemps la similitude si frappante de ces deux ordres de phénomènes ne fera point naître l'idée de les attribuer à une même cause.

## II

2. L'aimant était en grande faveur dans la thérapeutique des anciens mages, chez les Chaldéens, les Egyptiens et les Hébreux. Les Egyptiens en faisaient usage dans la préparation de leurs amulettes prophylactiques : Kircher (1) appuie ce dire sur un témoignage historique (lib. I, part. I, cap. v, p. 22).

3. L'aimant a joué un grand rôle dans l'art superstitieux des charmes : il était propre à exciter l'amour, calmer la jalousie, découvrir l'adultère, réunir les couples désunis.

Si nous en croyons Marbod (2), l'aimant avait une autre propriété bien connue des voleurs :

*Si fur claustra domus spoliis gazique refertæ  
 Ingrediens, prunas ardentis per loca ponat,  
 Et supraspergat magnetes frugmina prunis,  
 Mentibus eversis velut impendente ruina  
 Diffugient omnes, in ea quicumque manebunt,  
 Et fur securus rapiet quæcumque libebit.*

4. Anselme de Boodt (8) nous raconte que l'ingestion de six grains d'aimant trouble l'esprit au point que ceux qui ont eu le malheur d'avalier ce funeste breuvage abandonnent leurs maisons et quittent leur patrie.

Aussi Pierre d'Apono (6), vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, classe-t-il l'aimant au nombre des poisons : ses antidotes sont la limaille de fer et la poudre d'or.

Pour Arnaud de Villeneuve, l'aimant écartait des

femmes les mauvais esprits et les préservait de tout maléfice : Albert le Grand le considère comme propre à exalter l'imagination et à la remplir de visions fantastiques.

Quand nous aurons ajouté que les peuples de l'Inde étaient persuadés qu'étant pris à l'intérieur en petite quantité, il conservait et prolongeait la jeunesse, nous en aurons fini avec l'histoire fabuleuse de l'aimant.

## III

5. Si nous en arrivons à l'histoire thérapeutique de l'aimant, nous voyons que son emploi à l'intérieur et à l'extérieur est très ancien.

Galien vante sa vertu purgative dans l'hydropisie.

Dioscoride en donne trois oboles pour évacuer les humeurs épaisses de la mélancolie.

La connaissance de cette vertu purgative, d'après Hannase (3), remonterait aux Hébreux.

6. Pline (4) le Naturaliste nous dit qu'on emploie la pierre d'aimant pulvérisée pour les maladies des yeux. Rueus (7) la fait entrer dans différents remèdes contre les ophtalmies. Zwinger (11) rapporte qu'elle sert à préparer des topiques recommandés contre certaines affections oculaires telles que l'épiphora ou larmolement.

Mylius (9) assure que l'emplâtre magnétique, dont il donne la composition, extrait des plaies toute espèce de venin, et guérit les morsures faites par des animaux envenimés.

Les emplâtres magnétiques avaient la réputation de guérir les hernies, et Ambroise Paré rapporte sur la foi d'un chirurgien plusieurs guérisons ainsi obtenues.

8. Ces emplâtres magnétiques auraient été employés dans le cas suivant d'après Oswald Crollius (12) : « Un paysan des environs de Prague, qui se faisait un amusement de s'enfoncer un couteau dans la gorge, eut le malheur de le pousser trop profondément ; le couteau se précipita dans l'estomac. Au bout de sept semaines, on le retira à la faveur d'une incision que l'on fit au tégument et aux viscères. Un fait pareil a eu lieu en Prusse en 1635 : Becker (13) nous en a conservé l'histoire dans une dissertation intitulée *Historia Cultrivori*. Dans ces deux cas on eut recours aux emplâtres magnétiques qui parurent attirer la pointe du couteau vers les téguments et qui servirent de la sorte à déterminer l'opération en indiquant le lieu où l'incision devait être pratiquée » (d'après Andry et Thouret).

9. Les alchimistes se vantaient de pouvoir augmenter considérablement l'action de l'aimant. Paracelse (10) avait annoncé une préparation particulière propre à donner à l'aimant assez de force pour attirer, étant mis en emplâtre, un fer de flèche engagé dans une blessure.

L'emplâtre d'aimant en médecine comme en oculistique se bornait à des compositions, à des amalgames sans valeur, où la pierre d'aimant pulvérisée, perdait toutes propriétés magnétiques. A l'intérieur, l'aimant pouvait avoir l'action des sels de fer ; mais en application topique, son action était nulle.

Paracelse était convaincu que l'aimant ne pouvait agir dans les emplâtres que par l'action astringente des sels de fer qu'il contient. En vain, pour qu'il ne perde pas ses propriétés magnétiques par la trituration, conseille-t-il de le griller au préalable : le remède était pire que le mal, l'ignition faisait perdre ses vertus attractives à la pierre d'aimant.

## IV

10. Quand on fut convaincu de l'inanité des préparations de pierre d'aimant, on en revint aux vieilles coutumes d'Egypte, à l'amulette.

Cette mode égyptienne est citée par Ætius d'Amida, médecin du VIII<sup>e</sup> siècle, comme une tradition.

Marcel l'Empirique (5), médecin de Bordeaux vers 388, recommande la pierre d'aimant suspendue au cou pour calmer les douleurs de tête.

Les alchimistes l'emploient, ornée de caractères cabalistiques, pour chasser le venin, les songes, les fantômes, apaiser les querelles, guérir la folie, rendre invulnérable.

Kircher raconte que, tenue dans la main, elle facilite l'accouchement.

11. Borel (14) rapporte que l'on s'en servait contre les douleurs d'yeux, de dents, d'oreilles, en frottant avec l'aimant les parties affectées.

Paracelse remet cet usage en honneur. Il la recommanda pour les attaques hystériques, l'épilepsie, et les fluxions sur les yeux, les oreilles, le nez, les membres. Persuadé en ce temps que l'aimant atti-

rait par un pôle et repoussait par l'autre, il se servait de celui qui repousse pour réprimer la portée trop vive des humeurs, de celui qui attire, pour les rappeler à leur source.

Les éphémérides d'Allemagne (1686, décembre 2. Année 5, 437) citent le cas d'une femme atteinte de goutte sereine, qui en fut manifestement soulagée en lui appliquant à la nuque du cou une pierre d'aimant de la meilleure qualité, et sur les yeux de petits sachets remplis de limaille de fer, pour diriger les courants magnétiques vers les nerfs optiques.

## V

12. En chirurgie générale, les succès de l'aimant pour attirer les corps étrangers enfoncés dans les plaies furent assez médiocres : surtout étant donné qu'on l'employait pulvérisé ou en pommade : en sorte, disent Andry et Thouret, que le fer engagé dans la plaie devait plutôt attirer la poudre d'aimant que d'être extrait par elle.

13. Fabrice de Hilden (15) et Kerckringius (16) furent les premiers qui employèrent la pierre d'aimant pour extraire les petits corps étrangers de la cornée.

Fabrice employa ce moyen sur le conseil de sa femme : *Rusticus quidam... cum chalybem apud mercatorem emeret... et proinde frustum contra frustum alideret, scintilla ipsi in illam cornæ partem, ubi iris conspicitur, prosiliit, ibidemque membranæ fermiter inhæsit idque non sine dolore*

*maximo... Primo instrumentis per aliquot dies tentavi... sed operam et oleum perdidit. En uxor mea remedium longe aptissimum excogitat. Interim enim, dum ego ambabus manibus palpebras aperio, illa magnetem oculo, quam proxime æger id sufferre potuit, admovet. Id cum aliquoties et repetitis vicibus fecissemus tandem scoria ex oculo nobis omnibus videntibus prosiliit. Postea applicato collyrio breve convaluit.*

Kerckringius assure qu'il tenait d'un charlatan la connaissance de ce moyen.

Stokerus (17) a fait mention de cet emploi de l'aimant.

Morgagni (18) a extrait par ce procédé une parcelle de fer qui s'était engagée dans la cornée.

Guérin (19) cite ce procédé, et la médecine moderne rapporte un nouvel exemple de l'utilité de cette intervention.

En 1745, un Anglais, Milhes, suit l'exemple de Fabricius, et déloge, à l'aide de la pierre d'aimant, un débris de fer implanté à la surface de la cornée.

## VI

14. Jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne connaissait que les aimants naturels : aussi étaient-ils rares et d'un prix excessif. Voulait-on obtenir un effet considérable, il fallait employer des pierres très volumineuses et incommodes.

Vers 1746, après les travaux de Knight, Michell, en Angleterre ; Duhamel et Antheaume, en France,

on peut substituer aux aimants naturels, les barreaux d'acier aimantés dont on variait à volonté le nombre et la force.

La découverte de l'électricité avait incité les médecins à employer ce nouvel agent dans le traitement des maladies. Par similitude, on en revint aux anciennes méthodes d'emploi de l'aimant. Le fluide magnétique et le fluide électrique se disputèrent à cette époque l'honneur de guérir toutes les maladies.

15. Weber (22), en 1767, communique à l'Académie Royale de Gottingue un mémoire sur l'efficacité de l'aimant artificiel dans le traitement de certaines affections des yeux.

Quatre observations sont relatées :

La première a trait à un homme qui avait contracté dans une violente colère un dérangement de la vue, qui lui faisait voir double et triple de l'œil droit tous les objets près de lui. Cet œil était faible, affecté de larmolement, douloureux toutes les fois qu'il toussait. En seize jours le malade fut guéri par des applications quotidiennes d'aimant.

Dans la seconde observation, il s'agissait d'une inflammation aux deux yeux, dont un jeune homme fut attaqué, pour avoir eu froid dans l'eau.

Dans la troisième, d'une femme âgée affectée de grands maux de tête, de goutte sereine et de douleurs continuelles dans les yeux.

Dans la quatrième, d'un homme âgé de soixante ans, sujet aux catarrhes et affligé depuis vingt ans d'une faiblesse de l'œil droit.

Tous ces malades furent guéris en peu de temps.

16. Mesmer (24) a guéri par l'aimant quelques malades atteints de cécité.

17. Bauer (23), par la méthode de Mesmer, a guéri un jeune homme somnambule qui, outre les accidents généraux, présentait une grande douleur aux yeux. En peu de jours, par l'application des aimants, les douleurs et la rougeur des yeux furent dissipées, en même temps que disparaissaient les autres symptômes.

Mais bientôt Mesmer et ses disciples abandonnèrent le « fluide magnétique médicinal » pour le magnétisme animal.

18. De Harsu (25) emploie les aimants comme adjuvant de la nouvelle méthode de Mesmer : il a obtenu un grand soulagement dans les fluxions des yeux et dans l'affaiblissement de la vue avec ophtalmie. Il recommande l'emploi d'aimants très forts et volumineux.

Les expériences se multipliaient : « malheureusement l'enthousiasme et le charlatanisme entrèrent de moitié dans ces travaux et détruisirent la confiance que des recherches sages et bien dirigées auraient pu inspirer. » (Andry et Thouvet.)

## VII

19. En 1779, la Société royale de médecine chargea MM. Andry et Thouret (26) de vérifier les résultats des travaux publiés et de constater quelle était l'efficacité du magnétisme dans le traitement des maladies.

Le long mémoire qu'Andry et Thouret présentèrent à la Société est divisé en deux parties : la première est consacrée à l'historique de la question ; la seconde renferme les expériences faites par les auteurs du mémoire.

Les conclusions de ce mémoire de plus de 150 pages peuvent être résumées en ces quelques propositions :

« L'aimant appliqué en amulette a une action réelle et salutaire.

« Cette action de l'aimant paraît être une action immédiate sur les nerfs, sur lesquels il paraît avoir une influence non moins réelle que sur le fer.

« L'aimant convient surtout aux affections purement ou plus purement nerveuses.

« Cette action antispasmodique et nerveuse de l'aimant ne paraît être que palliative, mais rien n'annonce qu'elle ne puisse pas devenir curative. »

Le mémoire d'Andry et Thouret sur les propriétés thérapeutiques de l'aimant est l'oraison funèbre après laquelle il restera enseveli dans l'oubli pendant près d'un siècle, jusqu'au jour où l'école de la Salpêtrière viendra le ressusciter pour de nouvelles expériences.

Abandonnant donc l'histoire du magnétisme, passons à l'étude de la genèse de l'électrothérapie.

#### Bibliographie de l'aimant.

1. ATHANISI KIRCHERI Opus de arte magnetica. Rome, 1641.
2. MARBODOEI GALLI, poete vetustissimi : de lapidibus pretiosis Enchiridion. Coloniae, 1539.
3. ABRAHAM BEN HANNASE. De lapidibus pretiosis.
4. PLINE. Histoire naturelle, t. II, lib. XXXVI, cap. xxv.

5. MARCEL L'EMPIRIQUE. De medicamentis empiricis, lib. I, cap. I, p. 35. Basil., 1536.
6. PETRUS DE ABANO, SEU APPONENSIS. Tractatus de venenis, p. 29. Mantuae, in-4°, 1473.
7. FRANCISCUS RUEUS. De Jemmis. Parisiis, 1547.
8. ANSELMUS BOETIUS DE BOOR. Gemmat. et lapid. historia. Lugduni Batav., 1647.
9. JOANNIS DANIELI MYLI Basilica chimica. Francof., 1618, lib. IV, cap. xviii, de Magnete.
10. PARACELSE. De preparationibus mineralium et metallorum, lib. I, t. IV, cap. iv, p. 169. Francof., 1603.
11. ZWINGER. Theatrum vite humanæ. Bâle, 1565.
12. OSWALDI CROLLII Basilica chimica. Francof., 1609.
13. DANIELI BECKERI De cultrivoro prussiaco observatio et curatio. Lugd. Batav. apud Joa. Maire, 1638.
14. BOREL. Historiarum et observationum medico-physicarum centuriæ IV. Parisiis, 1656.
15. FABRICII HILDANI Observationum et curationum chirurgicarum centuria quinta, obser. 21. Francof., 1627.
16. KERCKRINGH Spicilegium anatomicum, obser. 44. Amsterdam, 1670.
17. STOKERI Silloges. med. arcanor. Tubingæ, 1663, p. 563.
18. MORGAGNI De sedibus et causis morborum, epistola 13, art. 21, 22. Bataviae, 1765.
19. GUERIN. Traité des maladies des yeux. Lyon, 1769.
20. WORM. Museum seu historia rerum rariorum. Lugd., 1655.
21. La médecine moderne, ch. XIX, de l'aimant. Edit. de Paris, 1777.
22. CHRISTOPHE WEBER. Die Wirkung des Kunstlichen Magnets in der Augenh. Hanovre, 1767.
23. GUILLAUME BAUER. Avis donné au public sur l'efficacité du remède de l'aimant. *Journal encyclopédique*, 15 décembre 1776.
24. MESMER. Cures nouvelles opérées par l'aimant. *Gazette salulaire*, 1777, n° 20.
25. DE HARSU. *Journal encyclopédique*, 1776, p. 24, 128.
26. ANDRY ET THOURET. Mémoire sur le magnétisme médical. *Histoire de la Société royale de Médecine*, année 1779, p. 531.

CHAPITRE II  
HISTOIRE DE L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE

VIII

20. La science de l'électricité est de date toute récente : les connaissances des anciens sur ce point se bornaient à peu de chose. Le philosophe grec Thales (600 ans avant J.-C.) remarqua que l'ambre, après avoir été frotté, attire vivement les corps légers. On en conclut que l'ambre avait une âme et tout fut dit.

21. Ces premières notions sur la production de l'électricité auraient trouvé leur application en oculistique.

Sennert (1), dans son chapitre « *De iis, quæ in oculos inciderunt eximendis* », indique le moyen suivant pour extraire les petits corps étrangers de l'œil : « *Succinum quoque ad pannum affricatur, donec incalcescat, quo supra oculum posito, palea, pilus, vel puliusculus attrahatur ut ferrum a magnete.* »

IX

22. Dans les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle, Guillaume Gilbert (2), médecin de la reine Elisabeth,

se livre à l'examen approfondi des phénomènes magnétiques. Dans son traité « de Magnete », il énumère les différents corps qui possèdent aussi bien que l'ambre la vertu électrique. Il observe que les effets sont d'autant plus marqués que l'air dans lequel on opère est plus sec. Il rassemble ces quelques faits, qui, réunis, commencèrent à former un corps de doctrine qu'on appela électricité, du mot « ἤλεκτρον ».

23. Vers 1672, Otto de Guericke (3) construit la première machine électrique. Elle est perfectionnée par le physicien anglais Hauksbée en 1709.

24. Gray, en 1729, classe les corps en deux séries : les corps électriques et les corps non électriques. Ce seront plus tard les corps conducteurs et les corps non conducteurs de l'électricité. Il découvre que le corps de l'homme est capable de s'électriser.

25. Dufay (3) (de 1733 à 1745) distingue l'électricité vitrée et l'électricité résineuse : il montre pour la première fois qu'on peut tirer des étincelles du corps humain électrisé.

26. Quelques faits, quelques observations sur la production et les circonstances qui favorisent le développement du fluide, voilà tout ce que cette science avait produit depuis son origine jusqu'en 1746. « Si l'on me demande, écrivait alors Watson (5), quelle peut être l'utilité des effets électriques, je ne puis répondre autre chose sinon que jusqu'à présent nous ne sommes pas avancés dans nos découvertes au point de pouvoir les rendre utiles au genre humain. »

## X

27. Dès 1740, nous dit Mauduyt (6) dans son second mémoire sur l'électricité, on avait tenté en Italie des cures par le moyen de l'électricité.

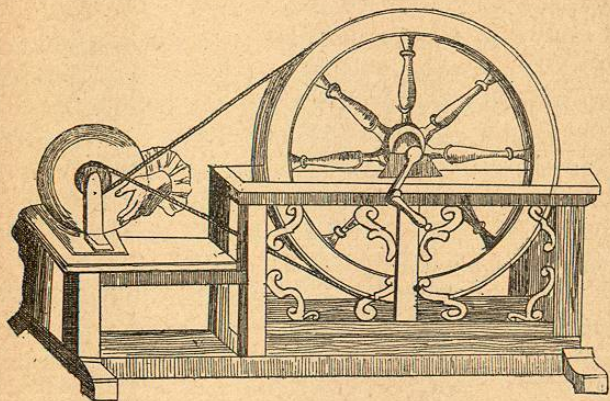


Fig. 1. — La machine électrique de l'abbé Nollet.

L'abbé Nollet à la séance publique de l'Académie royale des sciences, du 20 avril 1746, rapporte les premières guérisons qu'il a obtenues par l'emploi du fluide électrique.

En 1749, Deshais (8) dans sa thèse expose la méthode employée à Montpellier pour le traitement des hémiplegies par bains et étincelles électriques.

29. Sauvage (9) a traité par l'étincelle le nommé Garouste qui était privé d'un œil et y voyait fort peu

de l'autre dont il ne pouvait distinguer les menus caractères d'impression. L'œil duquel on tirait les étincelles pleurait abondamment pendant l'électrisation, et cet écoulement de larmes persistait jusqu'au lendemain matin. Sa vue s'étant rétablie et fortifiée, il distingua les plus petites lettres.

Sauvage se trouve rapidement en concurrence avec un chaudronnier « qui s'était érigé en médecin électrisant, et qui offrait ses secours à tous ceux qui croiraient en avoir besoin ». (Sigaud de la Fond.)

Dans le mémoire de Quelmaz (13), en 1753, on trouve des faits relatifs à la goutte sereine et à la paralysie.

Le Roy (14) rapporte deux cas de goutte sereine traités par l'électricité :

Le premier a trait à un enfant de sept ans qui fut traité « par des commotions de la jambe à la tête et qui guérit en cinq jours parfaitement de son infirmité, laquelle était à la vérité très récente ». Le second malade, aveugle et sourd depuis trois mois, fut traité sans succès par la même méthode.

29. De Haen (15), dans les ophtalmies des doreurs (par vapeurs mercurielles), conseille d'introduire doucement le fluide dans l'œil par le moyen d'une pointe.

Il a guéri après trois mois d'électrisation une jeune fille qui apercevait continuellement des mouches et des étoiles voler devant ses yeux.

Bertholon (20) recommande l'électricité contre le glaucome et la cataracte : « Rien n'est plus propre à combattre cet épaissement de l'humeur vitrée qui a lieu dans le glaucome et cette espèce de condensa-



tion qui altère la transparence du cristallin dans la cataracte. »

30. Hey (19), en 1777, rapporte l'observation suivante : « Une femme, après une chute qu'elle avait faite il y a six semaines, perdit la vue. Une plaie qui avait eu lieu au front s'était guérie promptement : la malade avait cependant ressenti une douleur interne à la tête jusqu'au moment où elle devint aveugle. On l'électrisa deux fois par jour, chaque fois on lui tirait des étincelles autour de l'orbite pendant une demi-heure, et on lui faisait éprouver pendant autant de temps de légères commotions à travers les parties affectées. La guérison fut complète en moins de trois mois. »

31. Mazars de Cazelles (17) a traité par le fluide : 3 ophthalmies chroniques sans résultat, et 5 amauroses, dont 2 avec succès.

## XI

32. Nous arrivons à l'époque de la grande vogue de l'électricité : elle guérit toutes les maladies. Nairne (25), en Angleterre, construit une machine spécialement destinée aux usages médicaux.

L'abbé Nollet (11) se transporte en Italie pour étudier les mirifiques expériences sur le transport des agents médicamenteux par le fluide, *les intonacatures* : « Des remèdes appropriés à chaque maladie, renfermés dans des tubes de verre, ne manquaient pas, disait-on, de passer au dehors, dès que le frottement avait dilaté les pores du vaisseau et la vertu

électrique les faisait pénétrer profondément dans le corps du malade : les purgatifs passaient de même jusque dans les entrailles lorsqu'on se faisait électriser en les tenant dans sa main. » L'abbé Nollet rapporta de son voyage la conviction de l'inanité absolue de cette méthode.

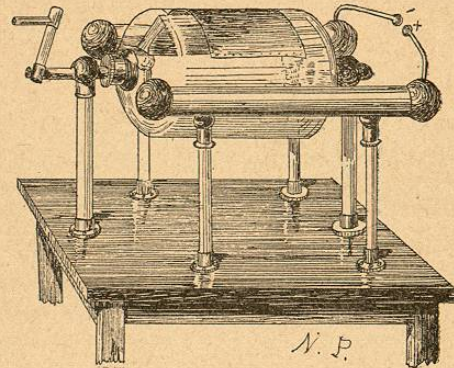


Fig. 2. — La machine médicale de Nairne.

33. L'électricité est en tel honneur que l'on bâtit des hôpitaux spéciaux destinés à son administration : « Le gouvernement éclairé sur l'efficacité de l'électricité vient de bâtir à Paris un hôpital destiné à son administration, auquel préside M. Comus, savant physicien. On en fait bâtir un autre à Lyon dont le soin est confié à M. Bonnefoy » (Duché) (26).

Mauduyt se plaint que la faveur et non le mérite ait présidé à ce choix. Et de fait, il paraît avoir raison, car aucun travail n'est sorti de cette école, qui n'est connue que par les deux citations que nous venons de rapporter.

34. Le mémoire de Mauduyt, en 1784, nous résume l'état de la science à cette époque : il donne l'analyse et des extraits des publications les plus intéressantes.

35. Dans la goutte sereine, Mauduyt emploie soit l'étincelle, soit la commotion.

36. Pour l'étincelle, il use d'un excitateur composé d'un tube de verre traversé par une tige de laiton : on tire les étincelles de l'orbite ou du globe de l'œil, ou de la nuque. Mauduyt a emprunté cet instrument à l'abbé Adam qui, dans un mémoire lu à la Société royale de médecine, raconte avoir guéri par ce moyen deux gouttes sereines complètes ; l'une en trois semaines, l'autre en trois mois.

37. Mauduyt a employé la commotion sur la foi de M. de Saussure, qui par ce moyen aurait rendu la vue à une femme atteinte de goutte sereine complète.

On donne la commotion avec la bouteille de Leyde : « On la prend par le bas, en observant de n'en pas toucher le crochet et de ne l'approcher d'aucun corps avec lequel il puisse se trouver en contact. On porte la bouteille proche du malade, qui n'a pas besoin d'être isolé : on attache l'extrémité de la chaîne en contact d'une partie quelconque du corps du malade, puis on touche avec le bouton une autre partie quelconque de son corps. La commotion passe à travers les parties comprises entre celle que touche l'extrémité de la chaîne et le point duquel on a approché le bouton du crochet de la bouteille.

« Dans la goutte sereine, la commotion traverse du derrière de la tête au globe de l'œil. On peut en

donner 12 à 14 si on opère sur les deux yeux, et recommencer trois ou quatre fois par jour. Cette opération rougit le blanc de l'œil, excite une abondante sécrétion des larmes, et elle occasionne souvent d'assez forts maux de tête tant à la malade traitée par M. de Saussure qu'aux deux personnes que j'y ai soumises... Elles n'ont point guéri. »

38. A propos des observations de guérison rapportées par Wilkinson (20), d'après Westleius et Fleyer, Mauduyt fait remarquer « que la goutte sereine, si elle date de plus d'un an, est regardée comme difficile à guérir par l'électricité et comme incurable par ce moyen si elle date de deux ». Aussi il se demande si le cas de Westleius, dans lequel la cécité datait de quatorze ans, n'est pas une coïncidence « et un de ces exemples où la vue perdue depuis un grand nombre d'années s'est subitement rétablie sans usage d'aucun remède et sans cause apparente ».

39. Une observation lui paraît indéniable, c'est celle de Partington (21) : « Un homme de trente-six ans devint aveugle en fort peu de temps par l'effet d'une violente ophthalmie.

« Deux mois après l'accident, le malade ne pouvait ouvrir les yeux : si on soulevait ses paupières en le plaçant en face du jour, il ne voyait qu'un globe de feu et il souffrait de très vives douleurs d'une tempe à l'autre.

« M. Partington eut recours à l'électricité : dès le troisième jour, l'inflammation était sensiblement diminuée et dissipée au bout de quinze jours. Cependant la pupille était encore contractée. On continua

l'électricité pendant cinq semaines : la pupille se dilata graduellement : les douleurs cessèrent, le malade fut guéri. »

40. Indéniable aussi lui paraît le cas de Ware (19) : « Une jeune fille de dix-sept ans, à la suite d'une fluxion, fut, le 27 janvier, atteinte de paralysie sur les paupières des deux yeux, et elle devint en même temps aveugle.

« Le 7 février, on l'électrisa sur l'œil gauche...

« Dès le lendemain, la malade ouvrait et fermait les paupières facilement et distinguait les objets de l'œil qui avait été électrisé sans que l'état du droit eût changé. Il fut électrisé comme le gauche avec un succès un peu moins considérable... La vue se rétablit parfaitement. »

41. D'où viennent ces différences dans les résultats obtenus ? « De ce que la goutte sereine, nous dit Mauduyt, peut avoir une origine très différente et que, par conséquent, elle peut être curable par un moyen déterminé dans un cas et que, dans un autre cas, elle est incurable par le même procédé.

« Malgré ces doutes, trop de personnes éclairées attestent avoir guéri la goutte sereine par le moyen de l'électricité pour qu'on ne regarde pas son usage comme très utile et comme une ressource contre cette maladie, contre laquelle on en connaît si peu. »

42. Cavallo (18), Wilkinson (20) sont d'accord sur « l'heureux effet de l'électrisation dans l'ophtalmie traitée par le moyen des pointes ».

Mauduyt a traité de cette façon : « une demoiselle de seize ans pléthorique, mal réglée, atteinte d'oph-

talmie depuis dix-huit mois..., les paupières étaient gonflées, lourdes..., les yeux étaient rouges et les membranes en paraissaient comme abreuvées et infiltrées. »

La malade fut électrisée en dirigeant le fluide par deux pointes, une derrière la tête, une sur l'œil. « L'effet sensible sur l'œil était un vent doux agréable à la malade. A peine était-elle montée sur l'isolement, qu'elle ouvrait assez aisément les paupières, pesantes et incapables de mouvements un instant auparavant... Le souffle électrique augmentait la rougeur des yeux et faisait couler les larmes, mais ces effets étaient dissipés fort peu de temps après la fin de l'électrisation, au lieu que la netteté plus grande de la vision et la légèreté acquise des paupières se conservaient habituellement jusqu'à la fin de la journée. »

La malade fut très améliorée par quinze séances, quand « intimidée par des craintes chimériques », elle abandonna le traitement.

43. Cavallo et Wilkinson rapportent que la fistule lacrymale peut être guérie par l'électricité. Le traitement consiste à tirer le fluide avec une petite pointe de bois en petites étincelles sur la partie affectée : on électrise une fois par jour pendant trois à quatre minutes.

Voici l'observation rapportée par Cavallo : « Une fistule lacrymale au grand angle de l'œil avait été traitée huit fois et à chaque traitement avec un succès apparent. Cependant le mal s'était toujours renouvelé. On employa l'électricité au huitième retour des accidents, on tira des étincelles de la

partie affectée et on obtint enfin la guérison. »

Mauduyt se demande si, au lieu d'une fistule lacrymale, il n'y avait pas un simple engorgement.

44. Notons que Knox (22) a guéri par l'électricité un individu « qui était atteint d'une cataracte sur les deux yeux : ajoutons au chapitre des succès de l'électricité dans la goutte sereine les noms de Hemmer (23), Ellinger (24), Richter (27) et Scarpa (28) Saussure, Sigaud de la Fond (12), et nous en aurons fini avec l'électricité statique.

## CHAPITRE III

### LE GALVANISME ET LE FARADISME

#### XII

45. L'invention de la pile par Volta, en 1799, ouvre une ère de nouvelles recherches. Le courant galvanique sera d'un emploi plus commode que l'effluve de la machine statique : ses effets seront aussi plus énergiques, plus tangibles.

46. Jean Aldini (29), neveu de Galvani, après avoir expérimenté la galvanisation sur les animaux, va jusque sous le couperet de la guillotine continuer ses expériences sur les cadavres encore chauds des suppliciés. Ses recherches l'amènent à appliquer le courant de la pile aux traitements de différentes affections : dans les amauroses en particulier le galvanisme lui aurait donné des résultats satisfaisants.

47. Grapengiesser (30), dans les amauroses, recommande l'emploi du galvanisme, il applique le pôle positif dans la narine, le pôle négatif sur les branches du nerf pariétal ou directement sur la cornée.

48. Magendie (32), en 1826, présente à l'Académie